

Centre de détention de Montréal (BORDEAUX)

HORAIRE DES PARLOIRS

Effectif 17 février 2011

HEURES D'INSCRIPTION DES VISITES	HEURES DES VISITES
Clientèle des secteurs A – B – C Parloir ordinaire 8h30-11h00 12h30-15h15 Jeudi soir: 17h30-20h15	Clientèle des secteurs A – B – C Parloir ordinaire 9h00-11h30 13h00-15h45 Jeudi soir: 18h00-21h15
Clientèle du secteur D2 Parloir ordinaire vendredi et samedi 14h30-15h15	Clientèle du secteur D2 Parloir ordinaire vendredi et samedi 14h45-15h45
Clientèle des secteurs D1-D3-D4-D5-D6-D7-D8 – E – F – G Du dimanche au jeudi 8h30-11h00 12h30-15h15 Vendredi et Samedi 8h30-11h00 12h30-14h15	Clientèle des secteurs D1-D3-D4-D5-D6-D7-D8 – E – F – G Du dimanche au jeudi 9h00-11h30 13h00-15h45 Vendredi et Samedi 9h00-11h30 14h00-14h45
Heures d'inscription AVOCATS	Heures des visites AVOCATS
Du lundi au dimanche 8h30-11h00 12h30-15h15 Jeudi soir, secteurs A – B – C 17h30-20h15	Du lundi au dimanche 9h00-11h30 13h00-15h30 Jeudi soir, secteurs A – B – C 18h00-21h15
Horaire du service de réception de l'argent et des effets personnels au bureau des visites : Du lundi au dimanche : 8h30-16h00 Jeudi soir : 17h30-21h15	

Ministère de la sécurité publique Québec
Établissement de détention de Montréal

Par : Gaétan Vendette
Directeur des services professionnels internes